

# SUGAR MUMMIES CLUB

## ET LES INVESTISSEURS ?

- *SMC est une société par actions simplifiée (SAS) et les fonds déposés par ses investisseurs ont le statut d'obligation à taux fixe annuel, doublée d'une rémunération variable à la sortie des capitaux :*

Durée de conservation	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS
Taux de rémunération annuel de nos obligations	6,50 %	8,00 %	9,50 %	12,00 %	13,50 %	13,50 %	13,50 %
Dont rendement versé annuellement	5,00 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %
Dont rendement annuel complémentaire, versé au remboursement	1,50 %	3 %	4,50 %	7 %	8,50 %	8,50 %	8,50 %

***Le rendement fixe versé annuellement est payé le treizième mois à date de versement***  
***Le rendement de valorisation versé à la sortie augmente chaque année la valeur de l'obligation***  
***Un délai de prévenance de 3 mois minimum est nécessaire pour le retrait des fonds***  
***Le délai maximum de restitution des fonds est de 6 mois***  
***Le fonds peut décider de rendre les fonds, avec un délai de prévenance de 3 mois***

- *Nous disposons d'un capital d'amorçage de 400 000 euros, déposé par les fondateurs du fonds, qui nous permet d'effectuer nos opérations d'investissement, puis de les refinancer par emprunt bancaire. Les fonds déposés par nos investisseurs nous permettent de réaliser un plus grand nombre de projets.*
- *Nous sélectionnons nos investisseurs en fonction de valeurs communes, basées sur le respect des normes sociales, la préservation de l'environnement et le partage des critères d'inclusivité. **Nous avons pensé ce club d'investisseur comme un outil sociétal.***